

1

(N^o 218.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 JUIN 1840.

RAPPORT fait par M. BRABANT, au nom de la section centrale du budget de la guerre, chargée, comme commission spéciale, de l'examen du projet de loi sur les transferts à opérer au budget de la guerre de l'exercice 1839 (1).

MESSIEURS,

Le budget de la guerre pour l'exercice 1839, fixé par la loi du 30 décembre 1838 à la somme de fr. 49,813,000, fut, par trois lois de transferts, porté à fr. 50,386,918-51.

Sur cette somme fr. 45,190,190-54 sont soldés; M. le ministre de la guerre estime qu'il reste à liquider une somme de fr. 3,002,678-61; les dépenses seraient donc restées en-dessous des prévisions d'une somme de fr. 1,194,049-36.

S'il était difficile d'apprécier rigoureusement les dépenses de cet exercice, il l'était bien plus encore de les spécialiser: aussi, tandis que deux articles laissent des excédants plus ou moins importants, d'autres ont été dépassés de sommes assez fortes.

La section centrale du budget de 1839, que vous avez chargée comme commission spéciale de l'examen du projet qui doit régulariser ces dépenses, les a examinées avec attention; elle ne croit pas devoir entrer dans d'autres explications que celles données dans l'exposé des motifs sur 6 articles, elle s'en est fait fournir de plus détaillées sur la masse de pain, les transports généraux et les cantonnements:

(1) La section centrale était composée de MM. DESHAISIÈRES, *président*, DE LONGRÉE, METZ, SIMONS, DE PUYDT, et BRABANT, *rapporteur*.

« *Masse de pain.*

» Le budget de 1839 alloue	fr. 1,811,445 88
» Le transfert demandé s'élève à	<u>655,000 00</u>
» Total	fr. 2,466,445 88
» D'après un tableau communiqué à la commission, les rations de pain per-	
» gues par les corps s'élèvent à	12,746,205 rations,
» et le nombre de journées des militaires malades en	
» traitement dans les hôpitaux	<u>815,968 »</u>
» Total	13,562,173 »
» Le prix moyen de revient de la ration de pain a été de 18 ^c $\frac{2555}{10000}$, ce qui	
» fait pour 12,746,205 rations une dépense de	fr. 2,324,308 92
» Et pour 815,968 journées de militaires malades aux hôpi-	
» taux, à 15 cent. par jour	122,395 20
» Les paiements faits à charge de la masse du pain, pour	
» frais d'établissement de boulangeries et loyer de magasins	<u>17,261 87</u>
» Total	fr. 2,463,965 99
» La différence de fr. 2,479-89 demandée en plus, est destinée à couvrir	
» des dépenses éventuelles, ou restera disponible en cas qu'il n'y aurait plus	
» rien à liquider de ce chef.	

» *Transports généraux.*

» Le budget alloue.	fr. 150,000 00
» Le transfert demandé s'élève à	<u>242,000 00</u>
Total	<u><u>fr. 392,000 00</u></u>
» Les imputations faites et restant à faire sur cet article, sont :	
» 1 ^o Les moyens de transport pour les corps qui sont en mar-	
» che	fr. 96,889 28
» 2 ^o Pour l'évacuation du matériel de la place de Venloo	
	60,126 46
» 3 ^o Les dépenses occasionnées pour le transport des magasins	
» des corps, dont les dépôts ont changé de garnison, pour se	
» rapprocher des états-majors des régiments	52,429 14
» 4 ^o Les dépenses pour transport de munitions de guerre,	
» bois de construction, médicaments, etc.	115,178 19
» 5 ^o Les dépenses occasionnées par l'établissement d'un parc	
» de voitures au camp de Beverloo, au commencement de l'an-	
» née 1839	16,316 80
» 6 ^o Pour transport d'objets de couchage et de lits en fer, afin	
» d'établir le service des lits de la comp ^e Legrand dans des places	
» où ce service n'était pas établi	13,002 85
» 7 ^o Pour dépenses liquidées et restant à liquider au profit des	
» communes, pour le transport de militaires malades, etc., etc.,	
» approximativement	<u>38,057 38</u>
» Total	fr. 392,000 00

» *Cantonnements, logement et nourriture.*

» Le budget alloué	fr. 2,103,937 58
» Le transfert demandé s'élève à	1,063.000 00
» Total	<u>fr. 3,168,937 58</u>
» Il résulte d'un tableau communiqué que l'armée a été en 1839,	
» 1° 2,841,114 journées avec logement et nourriture, à	
» 74 cent.	fr. 2,102,424 36
» 2° 1,532,419 journées avec vivres de campagne, au prix	
» moyen de 50 cent. par ration de sous-officier et soldat . . .	766,209 50
» 3° Que les officiers ont eu droit à 99,246 rations de vivres	
» de campagne au prix moyen de $47\frac{50}{100}$ cent.	50,205 60
» 4° Que l'indemnité de 40 cent., en remplacement des vivres	
» de campagne, a été payée aux officiers, pour 105,696 jour-	
» nées.	42,278 40
» 5° Pour loyer de locaux pour placer les approvisionne-	
» ments dans le Luxembourg, à Beringen, Louvain, etc., con-	
» struction de fours dans le Luxembourg, reprise des locaux	
» pour le service des vivres au camp, achat de sacs et d'us-	
» tensiles pour les boulangeries à établir éventuellement. . .	43,635 60
» 6° Pour confection et achat de biscuit, dont la vente a eu	
» lieu au profit du trésor par les agents du département des	
» finances	18,641 28
	<u>Fr. 3,023,394 74</u>
» A ajouter la valeur des approvisionnements que l'on sup-	
» posait devoir rester en magasin, au 1 ^{er} janvier 1840, et dont	
» la déduction a été faite sur le chap. II, sect. 3, art. 13, du	
» budget de 1840	120,000 00
	<u>» Fr. 3,143,394 74</u>

» La différence de fr. 25,562-84, qui existe entre la somme demandée et celle pour laquelle les dépenses sont justifiées ci-dessus, provient de ce que, lorsque le budget pour l'année 1840 a été établi, l'on ne pouvait connaître exactement la valeur des approvisionnements qui seraient restés disponibles au 1^{er} janvier 1840 et qu'actuellement cette valeur peut être évaluée à fr. 145,000.

» La situation des boulangeries militaires et des magasins de vivres de campagne, au 1^{er} janvier 1840, a fait connaître que les approvisionnements qui se trouvaient dans les magasins, avaient une valeur approximative de fr. 550,000, circonstance qui permettrait d'économiser une somme d'environ fr. 275,000, pendant l'exercice courant, sur la somme portée au budget pour la masse de pain, dans le cas où le prix moyen de revient de la ration ne dépasserait pas 16 cent. »

Ces renseignements ont paru suffisants pour justifier ces trois articles; en conséquence, la commission a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet.

Le rapporteur,
BRABANT.

Le président,
DESMAISIÈRES.

PROJET DE LOI.

Leopold,

Roi des Belges, etc.

ARTICLE PREMIER.

Sur les sommes qui sont restées disponibles, au budget des dépenses de la guerre pour l'exercice 1839, celles ci-après désignées, montant ensemble à deux millions cent quinze mille francs,

Savoir :

Sur le CHAP. II, SECT. 1^{re}. — *Solde des États-majors.*

ART. 1 ^{er} . État-major général fr.	50,000
» 2. Indemnité aux généraux	35,000
» 6. État-major particulier du génie.	60,000

SECTION II. — *Solde des troupes.*

ART. 1 ^{er} . Infanterie.	35,000
» 2. Cavalerie	140,000
» 3. Artillerie	250,000
» 4. Génie.	40,000
» 5. Gendarmerie	50,000
» 6. Ambulance	100,000

SECTION III. — *Masses des corps, etc.*

ART. 2. Masse de fourrages.	1,335,000
CHAP. 7. Dépenses imprévues.	20,000
Total fr.	2,115,000

Sont transférées au budget susmentionné ainsi qu'il suit ,

Savoir :

AU CHAP. II, SECT. III.

ART. 1 ^{er} . Masse de pain	fr.	655,000
» 8. Frais de route des officiers. . .		8,000
» 9. Transports généraux et autres .		242,000
» 11. Chauffage et éclairage des corps- de-garde		21,000
» 12. Frais de police		20,000
» 13. Cantonnement, logement et nourriture		1,063,000

CHAP. III. — *Service de Santé.*

ART. 2. Pharmacie centrale		21,000
» 4. Hôpitaux sédentaires (matériel)		45,000

CHAP. VI. — *Traitements divers.*

ART. 1 ^{er} . Traitements temporaires de non- activité et de réforme.		40,000
Total.	fr.	<u>2,115,000</u>

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.